

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal d'adoption du budget tenue le mardi 11 décembre 2018 à 19 h, à l'édifice municipal des Éboulements sous la présidence du maire Pierre Tremblay et à laquelle il y avait quorum.

Étaient présents : Sylvie Bolduc
Mario Desmeules
Johnny Gauthier
Jimmy Perron
Diane Tremblay
Était absent : Emmanuel Deschênes

ORDRE DU JOUR

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. PRÉSENTATION DU BUDGET 2019
3. ADOPTION DU BUDGET 2019
4. AVIS DE MOTION «RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE FIXER LE TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE AINSI QUE LES TARIFS DE COMPENSATION POUR LES SERVICES MUNICIPAUX »
5. PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 210-18 AYANT POUR OBJET DE FIXER LE TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE AINSI QUE LES TARIFS DE COMPENSATION POUR LES SERVICES MUNICIPAUX»
6. AVIS DE MOTION « RÈGLEMENT RÉGISSANT LES COMPTES DE TAXES »
7. PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 211-18 RÉGISSANT LES COMPTES DE TAXES ET LE TAUX D'INTÉRÊT
8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

PROCÈS-VERBAL

219-12-18 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Johnny Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté.

Dépôt du budget 2019

Le maire Pierre Tremblay dépose le budget pour l'année 2019 de la municipalité des Éboulements, lequel se lit comme suit :

Taxes

Sur la valeur foncière :

Taxe foncière générale **1 908 433 \$**

De service :

Taxes de secteur - service de la dette 62 999 \$

Eau 190 185 \$

Égout 108 336 \$

Gestion des déchets 177 638 \$

539 158 \$

Paiement tenant lieu de taxes

Gouvernement du Québec - \$

Gouvernement du Canada 5 375 \$

École primaire 3 520 \$

8 895 \$

Autres revenus

Services rendus	5 945 \$
Licence et permis	15 000 \$
Mutations immobilières	75 000 \$
Droits - gravières et sablières	50 000 \$
Amendes et pénalités	2 000 \$
Intérêts - arrérages de taxes	13 000 \$
Autres recettes diverses	30 000 \$
	<hr/>
	190 945 \$

Transfert (subvention)

Réseau routier	505 105 \$
	<hr/>
	505 105 \$

TOTAL DES RECETTES**3 152 536 \$****BUDGET 2019 - DÉPENSES ET AFFECTATIONS****Administration générale**

Conseil municipal	67 488 \$
Application de la loi (cour municipale)	2 000 \$
Gestion financière et administration	338 353 \$
Élection	- \$
Évaluation	71 885 \$
Autres	193 333 \$
	<hr/>
	673 059 \$

Sécurité publique

Police - Sûreté du Québec	222 000 \$
Sécurité incendie	135 674 \$
Animaux domestiques	6 700 \$
	<hr/>
	364 374 \$

Transport

Voirie municipale	378 561 \$
Enlèvement de la neige	230 414 \$
Éclairage des rues	18 607 \$
Circulation	9 500 \$
Transport adapté et collectif	3 727 \$
	<hr/>
	640 809 \$

Hygiène du milieu

Approvisionnement et traitement de l'eau potable	41 453 \$
Réseau de distribution de l'eau	30 134 \$
Traitement des eaux usées	76 322 \$
Réseau d'égout	5 309 \$
Gestion des déchets	186 638 \$
	<hr/>
	339 856 \$

Santé et bien-être**3 993 \$**

<u>Aménagement, urbanisme et développement</u>	
Aménagement, urbanisme et zonage	69 389 \$
Tourisme	41 800 \$
Promotion et développement économique	19 532 \$
	130 721 \$
<u>Loisirs et culture</u>	
Patinoire extérieure - loisirs	67 297 \$
Parc et terrain de jeu	25 000 \$
Bibliothèque	13 345 \$
Ainés, loisirs et culture	16 000 \$
	121 642 \$
<u>Frais de financement</u>	
Intérêts sur emprunt	95 746 \$
Autres frais	5 000 \$
	100 746 \$
<u>Autres activités financières et affectations</u>	
Remboursement - dette à long terme	348 795 \$
<u>Affectation aux activités d'investissement</u>	
Pont - Petit Ruisseau St-Joseph	450 000 \$
FEPTEU	539 126 \$
	989 126 \$
<u>TOTAL AVANT AFFECTATIONS</u>	3 713 121 \$
<u>Financement des activités d'investissements</u>	(450 000) \$
<u>Fonds de voirie locale</u>	
<u>Autres affectations</u>	
Affectation du surplus	(110 585) \$
<u>TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS</u>	3 152 536 \$

220-12-18 Adoption du budget 2019

Il est proposé par Jimmy Perron et résolu à la majorité des conseillers présents (Mario Desmeules ayant voté contre) d'adopter le budget 2019 tel que présenté.

221-12-18 Avis de motion « Règlement ayant pour objet de fixer le taux de la taxe foncière ainsi que les tarifs de compensation pour les services municipaux »

Conformément à l'article 445 du Code municipal, Jimmy Perron, conseiller, donne avis de motion de la présentation d'un règlement ayant pour objet de fixer le taux de la taxe foncière ainsi que les tarifs de compensation pour les services municipaux.

Conformément à l'article 445 CM, copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public lors de cette présente séance du conseil.

Présentation du règlement n° 210-18 ayant pour objet de fixer le taux de la taxe foncière ainsi que les tarifs de compensation pour les services municipaux

Jimmy Perron, conseiller, dépose le projet de règlement n° 210-18 intitulé « Règlement ayant pour objet de fixer le taux de la taxe foncière ainsi que les tarifs de compensation pour les services municipaux »

222-12-18 Avis de motion « Règlement régissant les comptes de taxes »

Conformément à l'article 445 du Code municipal, Johnny Gauthier, conseiller, donne avis de motion de la présentation d'un règlement régissant les comptes de taxes.

Conformément à l'article 445 CM, copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public lors de cette présente séance du conseil.

Présentation du projet de règlement n° 211-18 régissant les comptes de taxes

Johnny Gauthier, conseiller, dépose le projet de règlement n° 211-18 intitulé « Règlement régissant les comptes de taxes »

223-12-18 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Sylvie Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 19 h 30, les points à l'ordre du jour ayant été traités.

Pierre Tremblay
Maire

Linda Gauthier
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière